

MENTION SPÉCIALE

ÉMISE PAR LE COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ

à **MARIE-ANNE CROTEAU**



élève en **Mécanique industrielle de construction et d'entretien**

pour son intervention faite auprès de la direction et du comité SST suite à l'incident survenu durant le cours de maintenance préventive. La direction et le comité s'assureront que des modifications seront apportées afin que d'autres incidents de ce genre ne surviennent dans le cadre des cours de maintenance préventive.

Le comité encourage tous les élèves qui détectent un risque en santé et sécurité à faire de même.

Merci Marie-Anne de ton implication!